



Déclaration de montée en station de fécondation

Date de la montée

Station de fécondation

Prénom Nom

Rue

NPA Localité

Numéro de téléphone (Portable)

Rucher de provenance des abeilles

Nombre total de ruchettes

Signe distinctif sur les ruchettes

Signature de l'apiculteur

Numéro du Moniteur Eleveur

Signature du Moniteur Eleveur

L'apiculteur certifie respecter scrupuleusement le **Règlement de montée en station SAR 2018**. En particulier concernant : le filtrage des abeilles, que les abeilles proviennent d'une zone qui n'est pas sous séquestre pour cause d'épizootie, que le candi ne contient pas de miel, que les abeilles ont été traitées contre la varroase, que toutes les reines sont nées au moment de la montée en station et que le couvain provient d'une reine répertoriée sur Beebreed et qui fait partie des lignées de la CE-SAR. **Si à l'inspection visuelle une seule ruchette contient un mâle, ou si un des points du règlement de montée en station SAR n'est pas respecté, tout le lot de ruchettes repartira en plaine pour fécondation.**

A quoi vont servir les reines de cette série de fécondation :

N° de la mère	Pour le testage	Pour les ruches à ♂	Pour la sélection	Pour le rucher
exemple : 51-85-99-2017	4		11	



Déclaration de montée en station de fécondation

Date de la montée

Station de fécondation

Prénom Nom

Rue

NPA Localité

Numéro de téléphone (Portable)

Rucher de provenance des abeilles

Nombre total de ruchettes

Signe distinctif sur les ruchettes

Signature de l'apiculteur

Numéro du Moniteur Eleveur

Signature du Moniteur Eleveur

L'apiculteur certifie respecter scrupuleusement le **Règlement de montée en station SAR 2018**. En particulier concernant : le filtrage des abeilles, que les abeilles proviennent d'une zone qui n'est pas sous séquestre pour cause d'épizootie, que le candi ne contient pas de miel, que les abeilles ont été traitées contre la varroase, que toutes les reines sont nées au moment de la montée en station et que le couvain provient d'une reine répertoriée sur Beebreed et qui fait partie des lignées de la CE-SAR. **Si à l'inspection visuelle une seule ruchette contient un mâle, ou si un des points du règlement de montée en station SAR n'est pas respecté, tout le lot de ruchettes repartira en plaine pour fécondation.**

A quoi vont servir les reines de cette série de fécondation :

N° de la mère	Pour le testage	Pour les ruches à ♂	Pour la sélection	Pour le rucher
exemple : 51-85-99-2017	4		11	